



Bulletin des Riverains du Lac-Saint-Jean

Automne 2013—Bulletin biannuel—Année 2013—N° 3

À la une

Vous êtes à votre chalet, vous balayez les feuilles en contemplant les belles couleurs qu'offre l'automne. Vous humez le doux parfum des arbres et des feuilles, profitant ainsi des derniers jours de beau temps avant l'arrivée de la neige. Quand tout à coup, un quad (VTT) vous passe sous le nez, là devant votre résidence sur la plage. Il soulève la poussière et dégage une forte odeur d'huile à moteur. Alors, qu'est-ce que vous faites? Vous installez une clôture? Vous interpellez la municipalité? Mieux encore, vous vous dotez d'un code de vie pour votre association de riverains. C'est ce que nous allons aborder dans le 3^e numéro du Bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean. Bonne lecture!

Tommy Tremblay, coordonnateur

Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean

Dans ce numéro :

À la une

La force d'une association
de riverains

Thèmes à aborder dans un
code de vie

Des exemples concrets
dans d'autres régions

L'association de riverains
le Club de la Pointe-Wilson,
un exemple de mobilisation

Rendez-vous

DOSSIER

La force d'une association de riverains

Une association de riverains apporte de nombreuses possibilités que des individus seuls ne peuvent pas envisager. Une association de riverains c'est la force du nombre, l'expression d'une volonté collective, une tribune pour s'exprimer et se faire connaître, un interlocuteur crédible face aux instances municipales, aux ministères ou à différents organismes et enfin, c'est la possibilité de réaliser des actions.

Une association de riverains c'est également une communauté qui partage une même ressource, un plan d'eau ou un cours d'eau. Cette ressource est utilisée pour différents usages: certaines personnes la consomment, d'autres pratiquent la baignade, la pêche, le bateau à moteur, le ski nautique, la motomarine, le kayak, le canot, le pédalo, certains profitent simplement de leur cadre de vie.

Le défi des riverains est d'éviter les conflits d'usages de leur plan d'eau ou de leur cours d'eau tout en protégeant la qualité de l'eau et de l'environnement afin de rendre ces usages pérennes.

C'est là que la force d'une association de riverains peut changer les choses. Trouver les bons interlocuteurs, mobiliser l'ensemble des riverains, se concerter, proposer des solutions, rechercher du financement, réaliser des actions: une association de riverains permet d'avancer et de réaliser des projets.

Votre association de riverains est votre meilleur atout pour protéger votre qualité de vie et protéger votre lac ou votre cours d'eau.

L'association de riverains peut, pour faciliter la cohabitation des usages et préserver la qualité de l'environnement, rédiger un code de vie. Un code de vie propose des règles que les riverains s'engagent à respecter.

Pour que le code de vie d'une association ai un sens et fonctionne, celui-ci doit être issu d'une réflexion de l'ensemble des membres de l'association. Il faut dresser un bilan des problématiques en laissant chacun s'exprimer et trouver des solutions simples et applicables qui satisfont tout le monde. Chacun doit adhérer au code de vie.

Afin de faciliter le travail, un groupe de riverains peut être chargé de la rédaction du code de vie. Celui-ci aura la tâche de consulter tous les riverains et de présenter le code de vie lors de l'assemblée générale annuelle (AGA). Ce code de vie devra respecter la réglementation et pourra inciter les riverains à la respecter.

Pour que le code fonctionne, il doit y avoir un engagement volontaire des riverains à suivre les règles. Le code de vie doit être bien connu, compris et diffusé.

Un bilan annuel lors de l'AGA permettra de mesurer l'efficacité du code de vie: est-ce qu'il fonctionne?, est-ce que les règles sont respectées?, est-ce que les règles sont adaptées? Des ajustements pourront alors être réalisés.

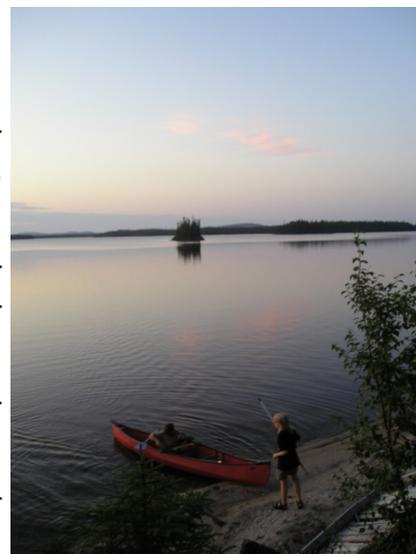
Un code de vie n'a pas besoin d'être compliqué! Quelques règles élémentaires peuvent suffire pour assurer une qualité de vie.

CONSEILS PRATIQUES

Les thèmes à aborder dans un code de vie

Voici quelques thèmes que l'on peut aborder dans un code de vie:

- ⇒ La qualité de l'environnement: maintenir la qualité de l'eau en encourageant certains comportements (bandes riveraines, engrais et pesticides, installations septiques, les feux, etc.);
- ⇒ La navigation: éliminer les nuisances en encourageant les activités nautiques (sécurité des usagers, priorité, bruits, pollution, érosion des berges, etc.);
- ⇒ Le bruit: fixer des plages horaires durant lesquelles les activités bruyantes peuvent être pratiquées (tondeuse, VTT, musique, etc.);
- ⇒ Les animaux: limiter l'impact de l'humain sur la faune (nourrir les animaux sauvages, etc.)



OUTILS

Des exemples concrets dans d'autres régions

Voici des exemples de codes de vies d'association de riverains qui pourront vous donner des idées.

[Code de vie des résidents et des usagers du lac Xavier](#)

[Lac du Missionnaire-sud, code d'éthique et de conduite](#)

[Code de vie du lac Thomas](#)

SUR LE TERRAIN

L'association de riverains le Club de la Pointe Wilson, un exemple de mobilisation

Le Club de la Pointe-Wilson est une association de propriétaires riverains qui existe depuis de nombreuses années. Préoccupés par des problématiques environnementales et soucieux de préserver leur cadre de vie exceptionnel, les membres de l'association ont su à plusieurs reprises se mobiliser pour la réalisation de projets.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, afin de résoudre un problème d'érosion des dunes au bord du lac Saint-Jean, des végétaux ont été plantés sur la plage en collaboration avec la ZIP Alma-Jonquière. Aujourd'hui, cette végétation adaptée assure grâce à son système racinaire une stabilisation des dunes devenues moins sensibles à l'érosion. Les membres du Club de la Pointe-Wilson se sont également dotés d'un code de vie. Quelques règles permettent une cohabitation harmonieuse des individus sur la plage et diminuent les impacts des activités récréatives sur l'environnement. Entre autres, ce code limite la circulation des quads, et interdit les feux. L'association s'est également mobilisée avec plusieurs autres afin qu'une pompe de vidange septique soit installée à la marina de Saint-Henri-de-Taillon, protégeant ainsi la qualité des eaux du lac Saint-Jean. De plus, au printemps 2013, lorsque la crue historique a apportée arbres déracinés, branches et débris sur les plages de Saint-Henri-de-Taillon et de Saint-Gédéon, la solidarité des membres de l'association leur a permis de redonner rapidement au secteur de la Pointe-Wilson son aspect normal. Enfin, dans le cadre du Pacte Rural, le Club de la Pointe Wilson a bénéficié d'un financement de la MRC Lac-Saint-Jean-Est pour l'aménagement d'un parc intergénérationnel environnemental. Ce parc accueille les membres et les visiteurs qui peuvent être sensibilisés à la végétation indigène par différentes activités. Le biologiste Fabien Girard a été reçu par l'association et a donné une conférence sur les plantes du secteur. Différentes activités se tiennent tous les étés.

Lors de l'inauguration du kiosque et du parc : un groupe de participants au projet.

De gauche à droite : Richard Scullion, Claire Gagnon, Danielle Dubé, Thérèse Lemay, Yvon Paré, Hugo Jobin, Andrée Lemay, Jacqueline Villeneuve, Denis Gauthier et Marc Lamirande



Source: Yvon Paré

RENDEZ-VOUS

De nombreuses informations disponibles sur notre site Internet

Au cours de l'été, un dossier spécial destiné aux riverains a été mis en ligne sur le site Internet de l'OBV Lac-Saint-Jean. Ce dossier propose des outils et de l'information sur différentes thématiques: le puits individuel, les algues bleu-vert, les activités récréatives, les bandes riveraines, les installations septiques. Allez- visitez ce dossier à l'adresse suivante: [Dossier spécial Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean](#).

Enquête sur les comportements et pratiques des riverains au Lac-Saint-Jean

Si vous avez quelques minutes devant vous, prenez le temps de répondre à notre enquête destinée aux riverains du Lac-Saint-Jean. L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les comportements et les pratiques de riverains qui peuvent avoir un impact positif ou négatif sur la qualité de l'eau.

[Pour avoir accès à l'enquête.](#)

Page Facebook pour les actualités et les échanges

Les personnes qui font partie du réseau social Facebook peuvent rejoindre la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean. On y diffuse toutes sortes d'informations qui pourraient intéresser les résidents riverains, qu'il s'agisse de programmes d'aide de financement pour des projets, de données sur la qualité de l'eau, d'exemples d'interventions, des outils ou des documents de sensibilisation. Vous êtes invités à enrichir la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean par vos commentaires et vos expériences.

[Pour visiter la page du Réseau des riverains du Lac-Saint-Jean.](#)

Vous désirez réaliser un projet et vous ne savez pas par où commencer? Nous nous ferons un plaisir de vous aider.



LE RÉSEAU DES
RIVERAINS DU
LAC-SAINT-JEAN

Le réseau des riverains du Lac-Saint-Jean a été mis sur pied afin de faciliter les échanges d'expériences et d'informations sur la qualité de l'eau et les usages liés à l'eau dans l'objectif de préserver notre précieux patrimoine collectif que sont nos lacs et nos cours d'eau.

Le réseau des riverains du Lac-Saint-Jean est coordonné par l'Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean.

Le bulletin des riverains du Lac-Saint-Jean se veut participatif.

Vous pouvez nous proposer des articles ou des thèmes à aborder.

CONTACT



ORGANISME
DE BASSIN VERSANT
LAC-SAINT-JEAN

L'eau: nos racines, notre fierté

1013, rue du Centre sportif
Normandin (QC) G8M 4L7
Téléphone: (581) 719-1212 poste 231
Courriel: riverain@obvlacstjean.org
www.obvlacstjean.org